



Procès-verbal de séance du
Conseil Municipal
SEANCE DU 22 MAI 2023

<i>Nombre de membres du Conseil Municipal</i>		L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire. <u>Date de convocation</u> : 11 mai 2023 <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Alain PARIS, Jean-François LAFURIE, Albert LAURENT, Nathalie DUBOIS, Claude MONEGER, Séverine VIGIER, Jean-Jacques VAILLANT, Léa DUMOND, Jean-François VERLHAC, Laure-Hélène MASSON et Jérôme TADEUSZAK. Était excusé : Séverine VIGIER, Était absent : Jean-Jacques VAILLANT. <u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT
En exercice	15	
Présents	13	

Appel des élus et vérification du quorum : 13 élus effectivement présents.

Le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance qui sera chargé de consigner dans un registre les décisions prises par le Conseil Municipal.

Ordre du jour :

- La convention avec le restaurant le Lanteuillois pour la cantine année 2023/2024
- La régularisation territoriale de limite des communes d'Albignac et de Lanteuil
- La convention relative au débroussaillage des voies communales d'intérêt communautaire 2023
- Point « Ressources humaines » :
 - o Avenant relatif à l'augmentation des frais de gestion pour l'adhésion au service public temporaire du Centre de Gestion
 - o Les lignes directrices de gestion
 - o La suppression des postes ouverts non pourvus
 - o RIFSEEP : réévaluation des montants plafonds fixés
 - o Emplois saisonniers été 2023
- Point « Production d'énergies renouvelables » :
 - o Projets communaux : local technique et stade de foot
 - o Bouclier énergétique – groupement de commandes initiée par le département de la Corrèze
- Point « Achats » :
 - o Matériel pour les services techniques
 - o Climatisation pour le local commercial au 13 route d'Argentat
- Questions diverses.

En début de séance, il est précisé qu'un point à l'ordre du jour sera rajouté car non connu le 11 mai : proposition d'honoraires pour l'analyse des offres concernant la construction du local technique communal. Il sera présenté en dernier point avant les questions diverses.

Déroulé de la séance :

Délibération : Convention Cantine scolaire – Restaurant le Lanteuillois – Année 2023/2024 – **Pris acte à l'unanimité des membres à 13 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le passage à 7€ le prix de repas de la cantine scolaire à partir du 1^{er} septembre. La commune maintient sa prise en charge à hauteur de 50%.

Délibération : Régularisation territoriale – Limites communes d'ALBIGNAC/LANTEUIL – **Adopté à l'unanimité des membres à 13 voix**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la régularisation permettant la restitution de la parcelle à la commune de Lanteuil, parcelle qui n'est ni identifiée sur Albignac, ni sur Lanteuil.

Délibération : Convention relative au débroussaillage des voies communales d'intérêt communautaire - Année 2023 et 2024 – **Pris acte à l'unanimité des membres à 13 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité les termes de la convention avec un remboursement à 0.35€ le m linéaire pour 13920m somme forfaitaire de 4872€.

Délibération : Avenant n°1 à la Convention Générale d'Affectation à des missions temporaires - SPET – **Pris acte à l'unanimité des membres à 13 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le relèvement du taux des frais de gestion à 7%.

Point évoqué : Les lignes directrices de gestion

Une commission de travail est mise en place composée de Christian Derachinois, Albert Laurent, Alain Vauzour, Julie Bernical, Sébastien Chabenat, Laure-Hélène Masson, Claude Moneger, Alain Paris et Séverine Vigier.

Point évoqué : Tableau des effectifs et suppression de postes non pourvus

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres d'attendre la mise en place des LDG pour modifier le tableau des effectifs.

Point évoqué : RIFSEEP

Le conseil municipal propose, de présenter au comité social territorial, la modification de l'IFSE pour :

- Agents de maîtrise territoriaux groupe 2
- Adjointes techniques territoriaux groupes 1 et 2
- Animatrices territoriaux groupes 1 et 2

En augmentant le plafond maximal annuel à 2000€.

Point évoqué : Emplois saisonniers

Le conseil municipal acte à l'unanimité des membres de renouveler le recours à l'emploi saisonnier tel que réalisé en 2022.

Délibération : Production d'énergies renouvelables projets communaux et groupement de commande – **Pris acte à l'unanimité des membres à 13 voix**

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de ne pas adhérer au groupement d'achat proposé par le département de la Corrèze.

Point évoqué : Matériel pour les services techniques

Le conseil municipal acte à l'unanimité des membres l'acquisition de matériel électrique.

Délibération : Travaux de climatisation au local commercial au 13 route d'Argentat – **Pris acte à l'unanimité des membres à 13 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres la pose d'un chauffage réversible dans le local commercial pour un montant de 2360.40€TTC d'Equip Froid.

Délibération : Assistance pour la passation des contrats de travaux pour la construction du local technique à la Bitarelle – **Pris acte à l'unanimité des membres à 13 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres le devis de Latour Anne Marie Architecte pour réaliser la phase d'assistance pour la passation des contrats de travaux pour un montant de 2508€ TTC.

Point évoqué : Questions diverses

Le conseil municipal a pris connaissance :

- Des remerciements d'un élève bénéficiaire d'une subvention pour son voyage scolaire,
- D'une carte de remerciement suite au décès de Mme Bressy,
- D'une demande de stationnement bleu au niveau des commerces (refus)
- Du problème de vitesse dans le bourg (déplacement de place du panneau 30)
- D'une demande d'extension concession dans l'ancien cimetière (impossible car méconnaissance de la nature du sol)
- D'une demande d'actualisation d'information au sujet du marché de Lanteuil
- Du devis pour l'installation d'un coffret forain (5324.68€)
- D'une information relative au Tour de France Féminin
- De l'état des lieux de la consommation d'eau de la commune
- De la nécessité d'un travail de recensement au cimetière
- De la nécessité d'un inventaire des cartes scolaires dans le grenier de l'école.

Fin de séance :

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Christian DERACHINOIS



Le secrétaire de Séance

Sébastien CHABENAT